

Fonds d'investissement BMO 2018

États financiers semestriels

31 mars 2018

BMO Fonds universel d'obligations

AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS PAR LES AUDITEURS

BMO Investissements Inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. En vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières (le « Règlement 81-106 »), si les auditeurs n'ont pas effectué l'examen des états financiers semestriels, un avis accompagnant les états financiers doit en faire état.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par l'Ordre Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).



Fonds d'investissement

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Aux	31 mars 2018	30 septembre 2017
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	13 907	7 573
Placements		
Actifs financiers non dérivés	776 162	808 985
Souscriptions à recevoir	54	54
Intérêts à recevoir	6 182	5 847
Distributions à recevoir des fiducies de placement	681	687
Total de l'actif	796 986	823 146
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	212	3 228
Charges à payer	408	31
Total du passif	620	3 259
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	796 366	819 887
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	219 191	225 378
Parts de série Conseiller	7 640	8 085
Parts de série F	20 567	20 871
Parts de série D	10	—
Parts de série I	547 383	563 945
Parts de série Classique	1 575	1 608
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Parts de série A	10,95 \$	10,54 \$
Parts de série Conseiller	10,16 \$	9,79 \$
Parts de série F	11,96 \$	11,48 \$
Parts de série D	10,23 \$	— \$
Parts de série I	11,77 \$	11,26 \$
Parts de série Classique	10,21 \$	9,85 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Périodes closes les	31 mars 2018	31 mars 2017
REVENUS		
Revenus d'intérêts	6 458	8 091
Distributions provenant des fiducies de placement	4 674	5 388
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	4 077	6 663
Variation de la plus-value (moins-value) latente	32 672	(56 038)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	47 881	(35 896)
Gain (perte) de change	627	(700)
Total des autres revenus (pertes)	627	(700)
Total des revenus (pertes)	48 508	(36 596)
CHARGES		
Frais de gestion (note 6)	2 193	2 801
Frais d'administration fixes (note 6)	415	530
Frais du comité d'examen indépendant (note 6)	0	0
Retenues d'impôts	13	39
Droits de garde	—	15
Frais d'intérêts	0	—
Frais relatifs à l'aperçu du Fonds	0	0
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire (note 6)	(221)	(233)
Total des charges	2 400	3 152
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	46 108	(39 748)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	10 823	(13 936)
Parts de série Conseiller	368	(606)
Parts de série F	1 102	(1 638)
Parts de série D	0	—
Parts de série I	33 731	(23 479)
Parts de série Classique	84	(89)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)		
Parts de série A	0,52	(0,57)
Parts de série Conseiller	0,48	(0,58)
Parts de série F	0,65	(0,72)
Parts de série D	0,43	—
Parts de série I	0,69	(0,46)
Parts de série Classique	0,52	(0,49)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 mars 2018	31 mars 2017	Périodes closes les	31 mars 2018	31 mars 2017
Parts de série A			Parts de série F		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	225 378	298 744	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	20 871	28 069
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 823	(13 936)	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 102	(1 638)
Distributions aux porteurs de parts rachetables			Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(1 285)	(2 357)	Revenu de placement net	(226)	(381)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	—	(19 407)	Gains nets réalisés sur placements et dérivés	—	(1 206)
Remboursement de capital	(1 192)	(552)	Remboursement de capital	(75)	(21)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(2 477)	(22 316)	Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(301)	(1 608)
Transactions sur parts rachetables			Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	7 097	17 387	Produit de l'émission de parts rachetables	4 316	20 490
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	2 471	22 268	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	186	1 278
Rachat de parts rachetables	(24 101)	(31 666)	Rachat de parts rachetables	(5 607)	(25 310)
(Diminution) augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	(14 533)	7 989	Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(1 105)	(3 542)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(6 187)	(28 263)	Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(304)	(6 788)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	219 191	270 481	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	20 567	21 281
Parts de série Conseiller			Parts de série D		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	8 085	11 117	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	368	(606)	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0	—
Distributions aux porteurs de parts rachetables			Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(9)	(93)	Revenu de placement net	(0)	—
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	—	(624)	Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(0)	—
Remboursement de capital	(82)	(30)	Transactions sur parts rachetables		
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(91)	(747)	Produit de l'émission de parts rachetables	10	—
Transactions sur parts rachetables			Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	0	—
Produit de l'émission de parts rachetables	774	2 772	Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	10	—
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	79	667	Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10	—
Rachat de parts rachetables	(1 575)	(3 599)	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	10	—
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(722)	(160)			
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(445)	(1 513)			
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	7 640	9 604			

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 mars 2018	31 mars 2017	Périodes closes les	31 mars 2018	31 mars 2017
Parts de série I			Total du Fonds		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	563 945	669 533	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	819 887	1 009 496
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	33 731	(23 479)	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	46 108	(39 748)
Distributions aux porteurs de parts rachetables			Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(8 701)	(22 104)	Revenu de placement net	(10 248)	(24 966)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	—	(55 302)	Gains nets réalisés sur placements et dérivés	—	(76 674)
Remboursement de capital	(67)	(163)	Remboursement de capital	(1 416)	(767)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(8 768)	(77 569)	Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(11 664)	(102 407)
Transactions sur parts rachetables			Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 285	20 320	Produit de l'émission de parts rachetables	13 482	60 969
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	8 768	77 569	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	11 530	101 945
Rachat de parts rachetables	(51 578)	(44 115)	Rachat de parts rachetables	(82 977)	(104 766)
(Diminution) augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	(41 525)	53 774	(Diminution) augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	(57 965)	58 148
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(16 562)	(47 274)	Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(23 521)	(84 007)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	547 383	622 259	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	796 366	925 489
Parts de série Classique					
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 608	2 033			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	84	(89)			
Distributions aux porteurs de parts rachetables					
Revenu de placement net	(27)	(31)			
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	—	(135)			
Remboursement de capital	(0)	(1)			
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(27)	(167)			
Transactions sur parts rachetables					
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	26	163			
Rachat de parts rachetables	(116)	(76)			
(Diminution) augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	(90)	87			
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(33)	(169)			
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 575	1 864			

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 mars 2018	31 mars 2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	46 108	(39 748)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain de change sur la trésorerie	(113)	(35)
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(4 077)	(6 663)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(32 672)	56 038
Augmentation des intérêts à recevoir	(335)	(16)
Diminution (augmentation) des distributions à recevoir des fiducies de placement	6	(343)
Augmentation des charges à payer	377	466
Amortissement des primes et escomptes	3 049	3 337
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 830)	(2 283)
Achats de placements	—	(122 942)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	68 353	158 740
Entrées de trésorerie sur dérivés	—	1 473
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	78 866	48 024
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(134)	(462)
Produit de l'émission de parts rachetables	13 209	61 480
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(85 720)	(105 002)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(72 645)	(43 984)
Gain de change sur la trésorerie	113	35
Augmentation nette de la trésorerie	6 221	4 040
Trésorerie à l'ouverture de la période	7 573	7 161
Trésorerie à la clôture de la période	13 907	11 236

Information supplémentaire

Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	9 132	11 373
Distribution provenant des fiducies de placement, déduction faite des retenues d'impôts*	2 850	2 762
Frais d'intérêts payés*	0	5

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 mars 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES				Chili — 0,8 %			
Australie — 3,8 %				République du Chili, premier rang,			
Commonwealth d’Australie, série 141, premier				non garanties, 3,875 %, 5 août 2020			
rang, non garanties, 3,250 %, 21 oct. 2018 ...				1 000 USD.....			
3 000 AUD.....				1 400.....			
2 990				République du Chili, premier rang,			
Commonwealth d’Australie, série 143, premier				non garanties, 3,250 %, 14 sept. 2021.....			
rang, non garanties, 2,750 %, 21 oct. 2019 ...				3 000 USD.....			
5 000 AUD.....				3 098.....			
5 008				République du Chili, premier rang,			
Commonwealth d’Australie, série 126, premier				non garanties, 2,250 %, 30 oct. 2022.....			
rang, non garanties, 4,500 %, 15 avr. 2020 ...				1 000 USD.....			
2 000 AUD.....				974.....			
2 076							
5 472.....				6 460			
Commonwealth d’Australie, série 146, premier				Colombie — 0,5 %			
rang, non garanties, 1,750 %, 21 nov. 2020 ..				République de Colombie, premier rang,			
5 000 AUD.....				non garanties, 4,375 %, 12 juill. 2021.....			
4 817.....				2 750 USD.....			
4 910				2 917.....			
3 660				République tchèque — 1,1 %			
Commonwealth d’Australie, série 124, premier				République tchèque, série 6Y, non garanties,			
rang, non garanties, 5,750 %, 15 mai 2021 ...				1,500 %, 29 oct. 2019.....			
4 000 AUD.....				79 500 CZK.....			
4 430.....				4 264.....			
5 034				République tchèque, série 58, premier rang,			
Commonwealth d’Australie, série 128, premier				non garanties, 5,700 %, 25 mai 2024.....			
rang, non garanties, 5,750 %, 15 juill. 2022 ..				12 500 CZK.....			
2 600 AUD.....				740.....			
2 940				988			
Commonwealth d’Australie, série 136, premier				EP Energy, a.s., eurobillets à moyen terme,			
rang, non garanties, 4,750 %, 21 avr. 2027 ...				garantis, 5,875 %, 1 ^{er} nov. 2019.....			
2 250 AUD.....				1 600 EUR.....			
2 427.....				2 063.....			
2 614							
Commonwealth d’Australie, série 138, premier				7 067.....			
rang, non garanties, 3,250 %, 21 avr. 2029 ...				8 777			
1 000 AUD.....				Danemark — 1,2 %			
917.....				Royaume du Danemark, non garanties, 4,000 %,			
1 048				15 nov. 2019			
Commonwealth d’Australie, série 144, premier				15 000 DKK.....			
rang, non garanties, 3,750 %, 21 avr. 2037 ...				3 033.....			
1 000 AUD.....				3 431			
1 097				Royaume du Danemark, non garanties, 3,000 %,			
Telstra Corporation Limited, billets, premier				15 nov. 2021			
rang, non garantis, 3,500 %, 21 sept. 2022 ...				22 700 DKK.....			
1 900 EUR.....				4 590.....			
2 452.....				5 412			
3 423				Royaume du Danemark, non garanties, 4,500 %,			
.....				15 nov. 2039			
28 954.....				2 300 DKK.....			
30 496				573.....			
819							
8 196.....				9 662			
Autriche — 1,0 %				France — 5,8 %			
Oesterreichische Kontrollbank AG, billets,				Bouygues SA, billets, premier rang,			
non garantis, 2,875 %, 25 févr. 2030				non garantis, 3,641 %, 29 oct. 2019.....			
1 000 CHF.....				1 000 EUR.....			
1 235.....				1 372.....			
1 733				1 676			
République d’Autriche, premier rang,				Eutelsat SA, billets, premier rang, non garantis,			
non garanties, 3,900 %, 15 juill. 2020.....				5,000 %, 14 janv. 2019			
1 500 EUR.....				1 100 EUR.....			
2 038.....				1 487.....			
2 615				1 812			
République d’Autriche, eurobillets à moyen				République française, non garanties, 2,250 %,			
terme, premier rang, non garantis, 4,850 %,				25 oct. 2022			
15 mars 2026				8 000 EUR.....			
500 EUR.....				10 757.....			
702.....				14 047			
1 070				République française, non garanties, 1,750 %,			
République d’Autriche, premier rang,				25 mai 2023			
non garanties, 4,150 %, 15 mars 2037.....				2 000 EUR.....			
1 000 EUR.....				3 255.....			
1 633.....				3 455			
2 409				République française, non garanties, 6,000 %,			
.....				25 oct. 2025			
5 608.....				500 EUR.....			
7 827				940.....			
Belgique — 1,6 %				1 131			
Anheuser-Busch InBev Finance Inc., billets,				République française, non garanties, 3,500 %,			
premier rang, non garantis, 1,900 %,				25 avr. 2026			
1 ^{er} févr. 2019				500 EUR.....			
1 000 USD.....				830.....			
1 316.....				989			
1 280				République française, non garanties, 5,500 %,			
Anheuser-Busch InBev Finance Inc., billets,				25 avr. 2029			
premier rang, non garantis, 2,150 %,				3 600 EUR.....			
1 ^{er} févr. 2019				5 979.....			
2 000 USD.....				8 597			
2 700.....				République française, non garanties, 4,000 %,			
2 566				25 oct. 2038			
Royaume de Belgique, série 58, 3,750 %,				3 300 EUR.....			
28 sept. 2020				5 784.....			
1 000 EUR.....				7 841			
1 547.....				République française, non garanties, 4,000 %,			
1 752				25 avr. 2055			
Royaume de Belgique, série 65, premier rang,				800 EUR.....			
non garanties, 4,250 %, 28 sept. 2022.....				1 281.....			
2 300 EUR.....				2 105			
3 098.....				Sanofi, billets, premier rang, non garantis,			
4 365				4,000 %, 29 mars 2021			
Royaume de Belgique, série 60, non garanties,				850 USD.....			
4,250 %, 28 mars 2041.....				830.....			
1 000 EUR.....				1 124			
1 287.....				Total Capital S.A., billets, premier rang,			
2 496				non garantis, 3,125 %, 28 juin 2018.....			
.....				1 000 CHF.....			
9 948.....				1 094.....			
12 459				1 359			
Brésil — 0,2 %				UNEDIC, eurobillets à moyen terme, premier			
Vale Overseas Limited, billets, premier rang,				rang, non garantis, 3,000 %, 25 avr. 2019			
non garantis, 4,375 %, 11 janv. 2022.....				1 000 EUR.....			
317 USD.....				1 336.....			
327.....				1 642			
419							
Vale Overseas Limited, billets, premier rang,				34 945.....			
non garantis, 6,875 %, 21 nov. 2036.....				Allemagne — 5,6 %			
1 000 USD.....				Allianz Finance II BV, eurobillets à moyen			
1 184.....				terme, premier rang, non garantis, 4,750 %,			
1 516				22 juill. 2019			
1 935				1 000 EUR.....			
				1 364.....			
				1 686			

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
BASF SE, série 10Y, billets, premier rang, non garantis, 2,000 %, 5 déc. 2022.....	1 000 EUR.....	1 324.....	1 715	République italienne, premier rang, non garanties, 5,000 %, 1 ^{er} août 2039	4 500 EUR.....	7 796.....	9 904
Bayer AG, billets, second rang, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 3,750 %, 1 ^{er} juill. 2074.....	1 000 EUR.....	1 481.....	1 692		23 498.....	30 008	
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 1,750 %, 4 juill. 2022.....	4 500 EUR.....	6 835.....	7 750	Japon — 11,4 %			
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 1,500 %, 4 sept. 2022.....	8 150 EUR.....	11 164.....	13 917	Gouvernement du Japon, série 307, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 1,300 %, 20 mars 2020	780 000 JPY.....	9 934.....	9 710
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 1,750 %, 15 févr. 2024	3 500 EUR.....	5 072.....	6 116	Gouvernement du Japon, série 320, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 1,000 %, 20 déc. 2021	300 000 JPY.....	2 952.....	3 783
République fédérale d'Allemagne, série 03, non garanties, 4,750 %, 4 juill. 2034	1 110 EUR.....	1 907.....	2 810	Gouvernement du Japon, série 327, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,800 %, 20 déc. 2022	315 000 JPY.....	3 440.....	3 978
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 2,500 %, 4 janv. 2037	500 EUR.....	961.....	1 214	Gouvernement du Japon, série 329, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,800 %, 20 juin 2023	100 000 JPY.....	1 057.....	1 268
République fédérale d'Allemagne, non garanties, 3,250 %, 4 juill. 2042.....	750 EUR.....	1 314.....	1 751	Gouvernement du Japon, série 332, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,600 %, 20 déc. 2023	800 000 JPY.....	8 373.....	10 069
République fédérale d'Allemagne non garanties 2,500 %, 4 juill. 2044	500 EUR.....	686.....	1 047	Gouvernement du Japon, série 79, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 juin 2025	100 000 JPY.....	1 133.....	1 390
État de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, série 1194, premier rang, non garanties, 1,750 %, 17 mai 2019	1 000 EUR.....	1 322.....	1 625	Gouvernement du Japon, série 117, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,100 %, 20 mars 2030	1 112 950 JPY.....	14 705.....	16 634
Merck Financial Services GmbH, série 7, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 4,500 %, 24 mars 2020	1 000 EUR.....	1 387.....	1 727	Gouvernement du Japon, série 116, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,200 %, 20 mars 2030	100 000 JPY.....	1 172.....	1 509
Siemens Financieringsmaatschappij NV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,750 %, 12 mars 2021.....	1 000 EUR.....	1 320.....	1 664	Gouvernement du Japon, série 140, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 sept. 2032	855 000 JPY.....	9 532.....	12 493
.....	36 137.....	44 714		Gouvernement du Japon, série 146, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 sept. 2033	100 000 JPY.....	1 065.....	1 470
Indonésie — 1,5 %				Gouvernement du Japon, série 26, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,400 %, 20 mars 2037	80 000 JPY.....	921.....	1 306
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 11,625 %, 4 mars 2019.....	2 000 USD.....	2 667.....	2 786	Gouvernement du Japon, série 28, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,500 %, 20 mars 2038	60 000 JPY.....	715.....	999
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 5,875 %, 13 mars 2020.....	3 000 USD.....	4 267.....	4 078	Gouvernement du Japon, série 33, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 sept. 2040	118 000 JPY.....	1 529.....	1 852
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 4,875 %, 5 mai 2021	2 000 USD.....	2 604.....	2 686	Gouvernement du Japon, série 36, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 mars 2042	350 000 JPY.....	4 108.....	5 528
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 3,750 %, 25 avr. 2022	2 000 USD.....	2 521.....	2 580	Gouvernement du Japon, série 37, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 sept. 2042	650 000 JPY.....	9 436.....	10 140
.....	12 059.....	12 130		Gouvernement du Japon, série 39, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 juin 2043	150 000 JPY.....	1 683.....	2 346
Irlande — 0,6 %				Gouvernement du Japon, série 41, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 déc. 2043	225 000 JPY.....	2 959.....	3 395
République d'Irlande, non garanties, 5,900 %, 18 oct. 2019	2 900 EUR.....	3 966.....	5 052	Gouvernement du Japon, série 2, obligations à 40 ans, premier rang, non garanties, 2,200 %, 20 mars 2049	130 000 JPY.....	1 482.....	2 199
Israël — 0,5 %							
État d'Israël, série 0122, non garanties, 5,500 %, 31 janv. 2022	6 000 ILS.....	1 900.....	2 612				
Teva Pharmaceutical Finance Company B.V., série 2, billets, premier rang, non garantis, 3,650 %, 10 nov. 2021	1 351 USD.....	1 357.....	1 640				
.....	3 257.....	4 252					
Italie — 3,8 %							
République italienne, premier rang, non garanties, 4,500 %, 1 ^{er} mars 2024.....	5 000 EUR.....	8 173.....	9 546				
République italienne, non garanties, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2025	2 000 EUR.....	2 843.....	3 219				
République italienne, premier rang, non garanties, 4,500 %, 1 ^{er} mars 2026.....	1 000 EUR.....	1 610.....	1 952				
République italienne, premier rang, non garanties, 5,000 %, 1 ^{er} août 2034	2 500 EUR.....	3 076.....	5 387				

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Gouvernement du Japon, série 6, obligations à 40 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 mars 2053.....	50 000 JPY.....	527.....	803	Statoil ASA, billets, premier rang, non garantis, 5,100 %, 17 août 2040.....	2 000 USD.....	2 170.....	3 016
	76 723.....		90 872			15 583.....	16 874
Malaisie — 0,5 %				Pologne — 0,7 %			
Fédération de Malaisie, série 0902, premier rang, non garanties, 4,378 %, 29 nov. 2019	6 000 MYR.....	2 004.....	2 032	République de Pologne, série 1019, non garanties, 5,500 %, 25 oct. 2019.....	10 000 PLZ.....	3 623.....	4 002
Fédération de Malaisie, série 0112, premier rang, non garanties, 3,418 %, 15 août 2022	6 000 MYR.....	1 945.....	1 976	République de Pologne, série 0922, non garanties, 5,750 %, 23 sept. 2022.....	2 750 PLZ.....	989.....	1 190
		3 949.....	4 008			4 612.....	5 192
Mexique — 2,2 %				Singapour — 0,4 %			
BBVA Bancomer SA, Texas, billets, subalternes, 6,500 %, 10 mars 2021.....	1 000 USD.....	1 059.....	1 368	République de Singapour, premier rang, non garanties, 2,500 %, 1 ^{er} juin 2019.....	1 000 SGD.....	922.....	991
Pemex Project Funding Master Trust, billets, premier rang, non garanties, 6,625 %, 15 juin 2035	2 000 USD.....	2 455.....	2 649	République de Singapour, premier rang, non garanties, 3,125 %, 1 ^{er} sept. 2022.....	1 000 SGD.....	951.....	1 028
Petroleos Mexicanos, billets à moyen terme, 5,500 %, 21 janv. 2021.....	2 000 USD.....	2 123.....	2 680	République de Singapour, premier rang, non garanties, 3,500 %, 1 ^{er} mars 2027.....	1 000 SGD.....	868.....	1 078
États-Unis du Mexique, série M, premier rang, non garanties, 5,000 %, 11 déc. 2019.....	90 000 MXN.....	6 173.....	6 140			2 741.....	3 097
États-Unis du Mexique, premier rang, non garanties, 2,750 %, 22 avr. 2023	2 500 EUR.....	3 336.....	4 270	Afrique du Sud — 1,2 %			
		15 146.....	17 107	République sud-africaine, série R207, premier rang, non garanties, 7,250 %, 15 janv. 2020	40 000 ZAR.....	3 693.....	4 385
Pays-Bas — 2,6 %				République sud-africaine, série 2023, non garanties, 7,750 %, 28 févr. 2023	29 000 ZAR.....	2 661.....	3 205
Bank Nederlandse Gemeenten N.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,250 %, 14 oct. 2020.....	1 000 CHF.....	1 140.....	1 444	République sud-africaine, série R186, non garanties, 10,500 %, 21 déc. 2026.....	10 000 ZAR.....	1 369.....	1 257
Cooperatieve Centrale Raiffeisen- Boerenleenbank B.A., série 2024A, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,625 %, 2 juill. 2019.....	1 000 CHF.....	1 118.....	1 416	République sud-africaine, série R209, premier rang, non garanties, 6,250 %, 31 mars 2036	10 000 ZAR.....	840.....	846
Heineken NV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,500 %, 19 mars 2024	1 200 EUR.....	1 562.....	2 203			8 563.....	9 693
Royaume des Pays-Bas, non garanties, 4,000 %, 15 juill. 2019	2 895 EUR.....	4 090.....	4 865	Corée du Sud — 2,5 %			
Royaume des Pays-Bas, non garanties, 3,250 %, 15 juill. 2021	1 000 EUR.....	1 657.....	1 776	Obligations de stabilisation monétaire de la Corée, série 1804, premier rang, non garanties, 1,460 %, 2 avr. 2018	2 000 000 KRW.....	2 252.....	2 417
Royaume des Pays-Bas, non garanties, 2,500 %, 15 janv. 2033.....	1 000 EUR.....	1 515.....	1 943	Obligations du Trésor coréen, série 1806, premier rang, non garanties, 1,625 %, 10 juin 2018	1 500 000 KRW.....	1 691.....	1 814
Koninklijke (Royal) KPN NV, billets, non garantis, 4,250 %, 1 ^{er} mars 2022.....	2 100 EUR.....	2 779.....	3 818	Obligations du Trésor coréen, série 1809, premier rang, non garanties, 5,750 %, 10 sept. 2018	1 000 000 KRW.....	1 150.....	1 231
RWE Finance BV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 6,500 %, 10 août 2021	1 000 EUR.....	1 510.....	1 915	Obligations du Trésor coréen, série 1909, premier rang, non garanties, 2,750 %, 10 sept. 2019	2 900 000 KRW.....	3 319.....	3 541
Shell International Finance B.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,375 %, 15 févr. 2025	1 000 EUR.....	1 473.....	1 538	Obligations du Trésor coréen, série 2206, premier rang, non garanties, 3,750 %, 10 juin 2022	3 000 000 KRW.....	3 190.....	3 817
		16 844.....	20 918	Obligations du Trésor coréen, série 2303, premier rang, non garanties, 3,000 %, 10 mars 2023	2 500 000 KRW.....	2 507.....	3 091
Nouvelle-Zélande — 0,3 %				Obligations du Trésor coréen, série 3122, premier rang, non garanties, 4,000 %, 10 déc. 2031.....	3 050 000 KRW.....	3 224.....	4 259
Nouvelle-Zélande, série 423, premier rang, non garanties, 5,500 %, 15 avr. 2023	2 500 NZD.....	2 412.....	2 679			17 333.....	20 170
Norvège — 2,1 %				Espagne — 2,7 %			
Royaume de Norvège, série 473, 4,500 %, 22 mai 2019	40 000 NOK.....	6 633.....	6 847	Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 1,400 %, 31 janv. 2020.....	2 000 EUR.....	2 877.....	3 271
Royaume de Norvège, série 474, non garanties, 3,750 %, 25 mai 2021	29 000 NOK.....	5 301.....	5 139	Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 3,800 %, 30 avr. 2024	3 000 EUR.....	4 774.....	5 704
Statoil ASA, billets, premier rang, non garantis, 2,450 %, 17 janv. 2023.....	1 500 USD.....	1 479.....	1 872	Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 2,750 %, 31 oct. 2024.....	2 000 EUR.....	3 024.....	3 625
				Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties, 5,900 %, 30 juill. 2026.....	1 000 EUR.....	1 781.....	2 222

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Royaume d'Espagne, premier rang, non garantis, 4,200 %, 31 janv. 2037.....	3 000 EUR.....	5 065.....	6 575	Royaume-Uni, bons du Trésor, 4,250 %, 7 déc. 2049.....	650 GBP.....	1 449.....	1 921
		17 521.....	21 397			47 344.....	54 956
Suède — 1,5 %				États-Unis — 12,0 %			
Royaume de Suède, série 1052, non garantis, 4,250 %, 12 mars 2019.....	30 000 SEK.....	4 595.....	4 849	Allstate Corporation, The, billets, premier rang, non garantis, 3,150 %, 15 juin 2023.....	1 000 USD.....	1 324.....	1 281
Royaume de Suède, série 1054, non garantis, 3,500 %, 1 ^{er} juin 2022.....	9 000 SEK.....	1 500.....	1 602	Alphabet Inc., billets, premier rang, non garantis, 3,625 %, 19 mai 2021.....	1 100 USD.....	1 069.....	1 457
Nordea Bank AB, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,250 %, 5 juill. 2022.....	2 000 EUR.....	2 836.....	3 557	Altria Group, Inc., billets, premier rang, non garantis, 9,250 %, 6 août 2019.....	167 USD.....	202.....	234
Svenska Handelsbanken AB, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,250 %, 27 août 2020.....	1 000 EUR.....	1 551.....	1 671	American Express Credit Corporation, billets, premier rang, non garantis, 2,125 %, 18 mars 2019.....	2 000 USD.....	2 696.....	2 565
		10 482.....	11 679	AT&T Inc., billets, premier rang, non garantis, 5,350 %, 1 ^{er} sept. 2040.....	125 USD.....	125.....	167
Suisse — 0,2 %				Bank of New York Mellon Corporation, The, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,550 %, 23 sept. 2021.....	1 000 USD.....	1 386.....	1 306
Basellandschaftliche Kantonalbank, billets, premier rang, non garantis, 1,000 %, 4 oct. 2022.....	1 000 CHF.....	1 084.....	1 417	Barrick North America Finance LLC, billets, premier rang, non garantis, 4,400 %, 30 mai 2021.....	438 USD.....	429.....	583
Thaïlande — 0,5 %				Caterpillar Inc., billets, premier rang, non garantis, 3,900 %, 27 mai 2021.....	1 100 USD.....	1 072.....	1 455
Royaume de Thaïlande, premier rang, non garantis, 3,875 %, 13 juin 2019.....	10 000 THB.....	367.....	425	Citigroup Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,500 %, 29 juill. 2019.....	1 000 USD.....	1 411.....	1 282
Royaume de Thaïlande, premier rang, non garantis, 3,650 %, 17 déc. 2021.....	20 000 THB.....	767.....	884	Commonwealth Edison Company, billets hypothécaires, premier rang, garantis, 6,450 %, 15 janv. 2038.....	1 000 USD.....	1 330.....	1 719
Royaume de Thaïlande, premier rang, non garantis, 3,625 %, 16 juin 2023.....	35 000 THB.....	1 312.....	1 566	CVS Health Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,000 %, 5 déc. 2023.....	1 250 USD.....	1 334.....	1 626
Royaume de Thaïlande, premier rang, non garantis, 3,580 %, 17 déc. 2027.....	15 000 THB.....	472.....	673	Duke Energy Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,050 %, 15 août 2022.....	1 000 USD.....	1 002.....	1 269
		2 918.....	3 548	Exxon Mobil Corporation, billets, premier rang, non garantis, 1,708 %, 1 ^{er} mars 2019.....	2 000 USD.....	2 692.....	2 560
Royaume-Uni — 6,9 %				Exxon Mobil Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,819 %, 15 mars 2019.....	1 000 USD.....	1 327.....	1 281
Barclays Bank PLC, eurobillets à moyen terme, subalternes, 10,000 %, 21 mai 2021.....	1 000 GBP.....	1 811.....	2 198	Florida Power & Light Company, obligations hypothécaires, premier rang, garanties, rachetables, 4,050 %, 1 ^{er} juin 2042.....	1 900 USD.....	1 901.....	2 513
Hammerson plc, billets, premier rang, non garantis, 2,750 %, 26 sept. 2019.....	2 300 EUR.....	2 922.....	3 792	General Motors Financial Company, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,200 %, 1 ^{er} mars 2021.....	1 000 USD.....	1 362.....	1 313
HSBC Bank PLC, série 955, eurobillets à moyen terme, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 5,375 %, 4 nov. 2030.....	750 GBP.....	1 439.....	1 580	Goldman Sachs Group, Inc., The, billets, premier rang, subalternes, 6,750 %, 1 ^{er} oct. 2037.....	1 000 USD.....	1 176.....	1 610
Imperial Tobacco Finance PLC, série 23, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 9,000 %, 17 févr. 2022.....	1 000 GBP.....	1 903.....	2 279	Home Depot Inc., The, billets, premier rang, non garantis, 5,875 %, 16 déc. 2036.....	1 000 USD.....	1 168.....	1 645
Rolls-Royce plc, billets, premier rang, non garantis, 6,750 %, 30 avr. 2019.....	1 500 GBP.....	3 201.....	2 869	HP Inc., billets, premier rang, non garantis, 6,000 %, 15 sept. 2041.....	1 000 USD.....	1 222.....	1 369
Scottish Widows PLC, billets, subalternes, 5,500 %, 16 juin 2023.....	800 GBP.....	1 273.....	1 597	John Deere Capital Corporation, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,750 %, 15 mars 2022.....	1 500 USD.....	1 499.....	1 909
Thames Water Utilities Finance Ltd., série 44, eurobillets à moyen terme, garantis, 5,125 %, 28 sept. 2037.....	1 000 GBP.....	1 776.....	2 323	JPMorgan Chase & Co., billets, premier rang, non garantis, 2,350 %, 28 janv. 2019.....	2 000 USD.....	2 703.....	2 573
Royaume-Uni, bons du Trésor, 3,750 %, 7 sept. 2019.....	2 000 GBP.....	3 506.....	3 771	JPMorgan Chase & Co., billets, premier rang, non garantis, 4,950 %, 25 mars 2020.....	3 500 USD.....	3 540.....	4 679
Royaume-Uni, bons du Trésor, 4,750 %, 7 mars 2020.....	1 750 GBP.....	3 356.....	3 405	Kraft Foods Group, Inc., billets, premier rang, non garantis, 5,000 %, 4 juin 2042.....	1 000 USD.....	1 125.....	1 278
Royaume-Uni, bons du Trésor, 4,000 %, 7 mars 2022.....	6 750 GBP.....	12 410.....	13 661				
Royaume-Uni, bons du Trésor, 4,250 %, 7 juin 2032.....	2 500 GBP.....	4 898.....	6 046				
Royaume-Uni, bons du Trésor, 4,750 %, 7 déc. 2038.....	1 500 GBP.....	2 884.....	4 168				
Royaume-Uni, bons du Trésor, 4,250 %, 7 déc. 2040.....	2 000 GBP.....	4 516.....	5 346				

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 mars 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Nombre d'actions ou de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
Medtronic, Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,500 %, 15 mars 2020.....	1 000 USD	1 420	1 281	FINB BMO obligations de sociétés à court terme	675 000	10 023	9 480
Ville de New York, obligations-recettes générales, sous-série C-1, obligations Build America, fonds d'amortissement, 5,517 %, 1 ^{er} oct. 2037.....	5 300 USD	5 264	8 397	Total des placements dans les fonds d'investissement — 21,8 %.....	169 159	173 575	
Oracle Corporation, billets, premier rang, non garantis, 2,250 %, 8 oct. 2019.....	1 000 USD	1 334	1 282	Total du portefeuille de placements — 97,5 %	682 952	776 162	
Oracle Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,900 %, 15 sept. 2021	1 000 USD	1 315	1 244	Autres actifs, moins les passifs — 2,5 %.....		20 204	
PepsiCo, Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,750 %, 1 ^{er} mars 2023	1 250 USD	1 282	1 588	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,0 %.....	796 366		
Pfizer Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,100 %, 15 mai 2019.....	1 000 USD	1 331	1 284	+ Le cas échéant, les distributions considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté des titres correspondants.			
Pioneer Natural Resources Company, billets, premier rang, non garantis, 7,500 %, 15 janv. 2020.....	1 000 USD	1 023	1 385				
PNC Bank, National Association, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,800 %, 5 nov. 2018	1 000 USD	1 315	1 282				
Prudential Financial, Inc., billets, second rang, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 5,625 %, 15 juin 2043	1 250 USD	1 316	1 689				
QUALCOMM Inc., billets, premier rang, non garantis, 1,850 %, 20 mai 2019.....	1 000 USD	1 325	1 279				
Time Warner Cable, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,000 %, 1 ^{er} sept. 2021.....	1 000 USD	982	1 294				
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 0,875 %, 31 mai 2018.....	11 750 USD	15 883	15 117				
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 1,500 %, 31 janv. 2019.....	2 900 USD	3 283	3 717				
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 1,625 %, 30 juin 2020	7 000 USD	9 357	8 880				
Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 1,375 %, 31 août 2020.....	1 000 USD	1 316	1 259				
Walt Disney Company, The, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,450 %, 4 mars 2022	1 500 USD	1 957	1 892				
Wells Fargo & Company, billets mondiaux à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,600 %, 22 juill. 2020	1 000 USD	1 410	1 273				
Wells Fargo & Company, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,625 %, 16 août 2022	2 300 EUR	2 795	3 953				
		87 003	95 770				
Total des obligations et débentures — 75,7 %		513 793	602 587				
	Nombre d'actions ou de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)				

PLACEMENTS DANS LES FONDS D'INVESTISSEMENT

BMO Asia USD Investment Grade Bond ETF	15 500 000	40 611	38 662
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	500 000	8 943	9 219
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme.....	675 000	11 041	10 821
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	5 892 000	98 541	105 393

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

1. Le Fonds

BMO Fonds universel d'obligations (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué selon les lois de la province d'Ontario et régi par une déclaration de fiducie. La déclaration de fiducie a été modifiée le 23 octobre 2008 et le 3 novembre 2009 pour autoriser certains fonds à offrir une structure à séries multiples. En plus des parts de série A existantes, certains fonds sont autorisés à émettre des parts de série A (couverte), Conseiller, Conseiller (couverte), T4, T5, T6, M, F, F (couverte), F2, F4, F6, D, G, I, N, NBA, NBF, O, L, R, S ou Classique. Chaque série est destinée à un type différent d'investisseurs et comporte des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Se reporter à la note 8 pour connaître les séries du Fonds, ainsi que les frais de gestion et les frais d'administration de chaque série.

BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Le gestionnaire est une filiale entièrement détenue par la Banque de Montréal. L'adresse du siège social du Fonds est le 100 King Street West, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière et les notes annexes de chacun des Fonds sont en date du 31 mars 2018 et du 30 septembre 2017. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les périodes closes le 31 mars 2018 et le 31 mars 2017. L'information financière relative à un Fonds établi durant ces périodes est présentée depuis la date d'entrée en activité indiquée à la note 8. L'information financière relative à une série établie durant ces périodes est présentée depuis la date de création indiquée à la note 8.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 9 mai 2018.

Ces états financiers doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels au 30 septembre 2017, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux IFRS et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

3. Sommaire des principales méthodes comptables Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements du Fonds sont désignés au début comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) ou classés comme étant détenus à des fins de transaction. Les variations de la juste valeur et les coûts de transactions correspondants sont comptabilisés à l'état du résultat global du Fonds.

Les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont soit ceux qui sont acquis ou contractés principalement en vue d'être vendus ou rachetés dans un avenir rapproché, soit lors de la comptabilisation initiale, ceux qui font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés et gérés ensemble par le Fonds et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Le Fonds classe tous les dérivés et les positions vendeur comme étant détenus à des fins de transaction. Le Fonds ne désigne aucun dérivé comme couverture dans le cadre d'une relation de couverture.

Le Fonds désigne au début tous les autres placements à la JVRN, puisque leur juste valeur peut être mesurée de façon fiable, et qu'ils font partie d'un groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers gérés conformément à la stratégie de placement du Fonds et évalués à la juste valeur.

Les parts rachetables en circulation du Fonds, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Fonds, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts rachetables. Le Fonds peut émettre plusieurs séries de parts rachetables qui ont rang égal sans être identiques. Les obligations du Fonds relatives à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur de rachat.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

Tous les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs financiers et passifs financiers reflètent le montant à recevoir, à payer ou à actualiser, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Le gestionnaire a déterminé que le Fonds répond à la définition d'« entité d'investissement ». Par conséquent, le Fonds évalue les filiales, le cas échéant, à la JVRN.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Évaluation de la juste valeur

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur, l'écart entre ce montant et le coût moyen étant constaté à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des titres négociés dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au cours acheteur fourni par une entreprise indépendante d'établissement des cours. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation »

correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Lorsque le cours d'un titre ne peut être obtenu, n'est pas fiable ou ne semble pas refléter la valeur actuelle, le gestionnaire peut déterminer une autre valeur qu'il considère comme juste et raisonnable ou recourir à une technique d'évaluation qui, dans toute la mesure du possible, utilise des données d'entrée et des hypothèses fondées sur des données de marché observables, notamment la volatilité, les titres comparables, la valeur liquidative (fonds négociables en bourse) et d'autres taux ou cours pertinents. Ces techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de flux de trésorerie actualisés, des modèles internes qui reposent sur des données observables ou des comparaisons avec des titres identiques en substance. Dans certains cas, le gestionnaire peut avoir recours à des modèles internes lorsque les données d'entrée ne sont pas des données de marché observables.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur découle des variations des taux d'intérêt, des cours du change ou des prix d'autres instruments financiers, indices ou marchandises.

Les instruments dérivés sont soit des contrats normalisés négociés en bourse, soit des contrats de gré à gré. Le Fonds peut recourir à ces instruments à des fins de négociation, ainsi que pour gérer les risques.

Les dérivés sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes réalisés sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé » de l'état du résultat global et les gains et pertes latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global.

Contrats de change à terme

Un contrat de change à terme est une entente conclue entre deux parties (le Fonds et la contrepartie) visant l'achat ou la vente, à une date future, d'une monnaie contre une autre monnaie à un prix fixé d'avance. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture. Il peut s'agir de la couverture économique directe ou indirecte de la totalité ou d'une partie du risque de change lié à un placement ou à un groupe de placements. Le Fonds peut aussi conclure de tels contrats à des fins autres que de couverture, soit pour augmenter son exposition à une certaine monnaie, soit pour transférer le risque de change

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

d'un pays à un autre. La valeur des contrats de change à terme conclus par le Fonds correspond à l'écart entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur d'origine.

Pour les parts des séries A (couverte), Conseiller (couverte) et F (couverte), le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change qui découle des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Contrats d'option

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour la position vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elle soit liquidée ou expirée.

Contrats d'option achetés

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif à l'état de la situation financière. Le contrat d'option est évalué à chaque date d'évaluation à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est dénouée, le Fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

Contrats d'option vendus

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans l'état de la situation financière.

Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un gain égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est dénouée, le Fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée

au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le gain ou la perte réalisé. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent que devait acheter le Fonds.

Le gain ou la perte que réalise le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est dénouée est constaté à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global.

Contrats à terme normalisés

Les contrats à terme normalisés sont des ententes financières visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix fixé d'avance et à une date future prédéterminée. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui découlerait du dénouement de la position à la date d'évaluation. Tout écart entre la valeur notionnelle à chaque date d'évaluation est constaté à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global. Des bons du Trésor ou des liquidités sont détenus à titre de marge pour les contrats à terme normalisés.

Contrats de swap sur défaillance

Les contrats de swap sur défaillance sont des ententes visant le transfert du risque de crédit d'une partie, l'acheteur de la protection, à une autre partie, le vendeur de la protection. Le Fonds, à titre de vendeur de la protection, est tenu de payer la valeur notionnelle, ou tout autre montant convenu, à l'acheteur de la protection en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Fonds reçoit de la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient. Si aucune défaillance ne survient, le Fonds conserve la série de paiements et n'a aucune obligation de règlement.

Certains titres ou de la trésorerie peuvent être désignés comme garantie ou marge, selon les termes de l'entente, dans le but de fournir des actifs de valeur en cas de défaut, de faillite ou d'insolvabilité.

Le Fonds, à titre d'acheteur de la protection, reçoit du vendeur la valeur notionnelle ou le montant convenu en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Fonds verse à la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient.

Les contrats de swap sur défaillance sont évalués quotidiennement à la juste valeur selon les cotations

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

obtenues auprès de sources indépendantes. Les primes versées ou reçues, le cas échéant, sont comptabilisées au poste « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global. Le montant net des paiements périodiques est comptabilisé quotidiennement et est constaté à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global. Lorsque les contrats de swap sur défaillance expirent ou sont liquidés, les gains ou les pertes sont constatés à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global.

Contrats de swap de taux d'intérêt

Les contrats de swap de taux d'intérêt sont des ententes conclues entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts fondés sur un montant nominal. Le montant net des paiements périodiques d'intérêts reçus ou versés aux termes de contrats de swap de taux d'intérêt est comptabilisé comme « Revenus d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le Fonds conclut le contrat sont comptabilisés à titre de passif ou d'actif dans l'état de la situation financière. Lorsque le contrat est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou effectués au moment de la résiliation anticipée sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé » dans l'état du résultat global.

La valeur des swaps de taux d'intérêt est fondée sur les évaluations de sources indépendantes. La variation de la valeur est inscrite à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Le Fonds conclut des contrats de swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Constatation des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

L'intérêt sur les obligations indexées à l'inflation est fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation. Le rajustement de la valeur nominale est constaté

dans les revenus d'intérêts à l'état du résultat global. Si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, le Fonds reçoit, en plus des intérêts, un dernier versement correspondant à la somme de la valeur nominale de l'obligation et de la compensation au titre de l'inflation qui s'est accumulée depuis la date d'émission de l'obligation. Les intérêts sont comptabilisés à chaque date d'évaluation en fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation et sont constatés à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé » de l'état du résultat global et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Prêt de titres

Un Fonds peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes d'un contrat conclu avec BNY Mellon (l'« agent chargé du prêt de titres »). La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Fonds reçoit une garantie dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre des obligations d'autres gouvernements, pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Fonds indemnisent entièrement ce dernier advenant le défaut d'un emprunteur.

Pour les Fonds participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 31 mars 2018 et au 30 septembre 2017, ainsi que

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

L'information sur le revenu du Fonds tiré du prêt de titres sont indiquées à la note 8.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Fonds peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Fonds et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La trésorerie est comptabilisée à la juste valeur. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et autres passifs

Les montants à recevoir pour la vente de placements, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement et les souscriptions à recevoir sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis évalués au coût amorti. De même, les achats de placements à payer, les rachats à payer, les distributions à payer et les charges à payer sont évalués au coût amorti. Les autres actifs et passifs sont, par nature, à court terme et sont comptabilisés au coût ou au coût amorti.

Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » d'une série, qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») de cette série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la série en circulation au cours de la période.

Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net imposable du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts, de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds a donc déterminé, en substance, qu'il n'était pas imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus d'investissement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Fonds détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Fonds est une entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est une entité établie en vertu d'un accord par lequel le Fonds exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle le Fonds exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Fonds détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été désignées comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

Durant les périodes visées, le Fonds ne sponsorisait aucune entité structurée non consolidée. Le gestionnaire a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds peut investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Fonds ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que ses placements dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Fonds dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Fonds a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation

ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui traite du classement, de l'évaluation, de la dépréciation et de la comptabilité de couverture.

La nouvelle norme exige que les actifs soient comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Le classement et l'évaluation des passifs demeurent sensiblement les mêmes, à l'exception des passifs comptabilisés à la JVRN, pour lesquels les variations de la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre à l'entité doivent être présentées dans les autres éléments du résultat global, à moins qu'elles n'aient une incidence sur les montants comptabilisés dans les revenus.

La nouvelle norme s'applique aux exercices du Fonds ouverts à compter du 1^{er} octobre 2018. Les actifs financiers et les passifs financiers sont gérés, et la performance du Fonds est évaluée sur la base de la juste valeur. Le gestionnaire estime donc pour l'instant que la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les actifs financiers et passifs financiers du Fonds, méthode en cohérence avec celle actuellement utilisée, avec peu ou pas de modification. Par conséquent, le gestionnaire ne prévoit pas apporter de changements à l'évaluation actuelle des actifs financiers et des passifs financiers à la JVRN, ni qu'il y aura une grande incidence sur les états financiers du Fonds.

Le gestionnaire continuera de suivre l'évolution de l'industrie ou du cadre réglementaire à l'égard de la mise en place de cette nouvelle norme.

Fusion de fonds

Le gestionnaire a adopté la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des fusions de certains fonds au cours des périodes. Selon cette méthode, un des fonds est le fonds acquéreur et est appelé « fonds maintenu », et l'autre fonds visé par la fusion est appelé « fonds abandonné ». La décision est basée

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

sur la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et prend en compte des facteurs comme le maintien des conseillers en placement, des objectifs et pratiques de placement, du type de portefeuille et des frais de gestion et charges. Le cas échéant, se reporter à la note 8 pour plus de précisions sur les opérations de fusion.

4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire lors de la préparation des états financiers du Fonds.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Le Fonds investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à la question de savoir si l'activité du Fonds consiste à investir afin de bénéficier d'un rendement global aux fins de l'application de l'option de la juste valeur aux actifs financiers.

Estimations comptables :

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre.

Les estimations de la valeur des actifs et des passifs du Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Fonds sont classées à titre de passifs.

Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la note 8, le Fonds n'a aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de rachat. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

Les parts rachetables du Fonds sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part de la série concernée à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part d'une série est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série, soit la juste valeur totale de l'actif attribuable à la série moins le passif attribuable à cette série, par le nombre total de parts de la série en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative du Fonds. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque série en fonction de sa valeur liquidative relative. Le gain et la perte de certains contrats de change à terme des séries couvertes est réparti uniquement entre les séries couvertes.

6. Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Fonds et de ses placements, conformément à l'acte constitutif du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, lui fournit du personnel de gestion clé, rémunère les services de gestion de portefeuille des conseillers en placement et assure tous les services d'administration requis. En contrepartie de ses services, il a droit à des frais qui lui sont payés mensuellement et qui sont calculés aux taux annuels maximaux indiqués à la note 8.

b) Frais d'administration fixes

Le gestionnaire paie certains frais d'exploitation de chaque Fonds, à l'exception du BMO Portefeuille équilibré FondSélect (série NBA seulement), du BMO Portefeuille croissance FondSélect (série NBA seulement), du BMO Portefeuille actions de croissance FondSélect (série NBA seulement), du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés américaines à dividendes élevés, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés européennes à dividendes élevés, du BMO Fonds zéro combustible fossile, du BMO Fonds FNB mondial d'allocation de l'actif gestion tactique, du BMO Fonds FNB mondial de croissance gestion tactique, du BMO Fonds leadership féminin, du BMO Fonds valeur internationale et du BMO Fonds japonais (« séries à charges d'exploitation variables »), notamment, les honoraires et frais d'audit et juridiques, la rémunération du dépositaire et de l'agent des transferts, les coûts attribuables aux émissions, aux rachats et aux changements de titres, dont les coûts liés au système de tenue des registres des porteurs de titres, la préparation et la publication des prospectus, des rapports financiers, d'autres types de rapports, et des relevés et autres communications aux porteurs de titres, les frais de comptabilité et d'évaluation du fonds, les frais de

dépôt, y compris ceux engagés par le gestionnaire (collectivement, les « frais d'administration »). En contrepartie, le Fonds paie des frais d'administration fixes au gestionnaire. Les frais d'administration fixes sont calculés quotidiennement selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative moyenne du Fonds. Se reporter à la note 8 pour connaître le taux des frais d'administration fixes imputés au Fonds, le cas échéant.

c) Charges du Fonds

Certaines charges d'exploitation (les « charges du Fonds ») sont aussi payées directement par le Fonds et comprennent les frais de préparation et de publication de l'aperçu du Fonds, les frais d'intérêts et autres frais d'emprunt, tous les coûts raisonnables associés à la conformité au Règlement 81-107, y compris la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) du Fonds et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI; les taxes et impôts auxquels le Fonds est ou pourrait être assujéti, et les coûts associés à la conformité aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires introduites après le 1^{er} décembre 2007.

Le gestionnaire peut, pour certaines années et dans certains cas, choisir de prendre en charge une partie des frais de gestion, des frais d'administration fixes ou certains frais précis du Fonds ou d'une série du Fonds. Cette prise en charge est réexaminée périodiquement par le gestionnaire qui peut y mettre fin à sa discrétion, sans préavis aux porteurs de parts.

d) Frais d'administration variables

Les séries à charges d'exploitation variables assument directement toutes ces charges, notamment les frais d'administration et les charges du Fonds.

e) Commissions et autres coûts de transactions du Portefeuille

Le Fonds peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

à la note 8 pour connaître les frais relatifs aux parties liées imputés au Fonds pendant les périodes closes les 31 mars 2018 et 31 mars 2017, le cas échéant.

f) Mise de fonds initiale

À l'établissement d'un nouveau fonds, le gestionnaire fait une mise de fonds initiale. Selon les politiques des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, un investisseur initial ne peut demander le rachat de ses placements tant qu'un montant additionnel de 500 \$ n'a pas été reçu d'autres investisseurs relativement à la même catégorie de parts. Se reporter à la note 8 pour connaître les placements en parts du Fonds que le gestionnaire détenait au 31 mars 2018 et au 30 septembre 2017, le cas échéant.

g) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire du Fonds. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec, ou qui mettent en cause, des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Investissements Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Asset Management Corp., BMO Gestion privée de placements inc., BMO Gestion d'actifs inc., BMO Ligne d'action Inc., Pyrford International Limited, LGM Investments Limited, la Société de fiducie BMO, F&C Management Limited, BMO Global Asset Management (Asia) Limited, Taplin, Canida & Habacht LLC, BMO Capital Markets Corp. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres en portefeuille par l'entremise ou auprès d'une filiale ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par une filiale ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts ou d'actions d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et

le segment de marché. Le processus de gestion des risques du Fonds décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsque le Fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être indirectement exposé aux risques liés aux instruments financiers de ce ou ces fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent aux fonds sous-jacents.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. L'exposition du Fonds au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Fonds est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débetures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Fonds à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Fonds afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Fonds.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Fonds sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Fonds au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Fonds doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, le cas échéant, comme il est indiqué à la note 8, s'il y a lieu.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Fonds réside essentiellement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie. Le Fonds investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Le Fonds peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

8. Information spécifique au Fonds

a) Information sur le Fonds et les séries, et évolution des parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans chacune des séries A, Conseiller, F, D, I et Classique, lesquelles sont rachetables au gré des porteurs de parts.

Série	Date de lancement
Série A	6 mai 1993
Série Conseiller	29 mai 2012
Série F	24 octobre 2008
Série D	20 novembre 2017
Série I	9 mai 2008
Série Classique	29 mai 2012

Les parts de série A sont offertes sans frais d'acquisition et peuvent être achetées par tous les investisseurs.

Les parts de série Conseiller sont offertes à tous les investisseurs par l'entremise de courtiers inscrits.

Les parts de série F peuvent être achetées par les investisseurs ayant souscrit un programme intégré ou un compte à frais fixes offert par un courtier, aux termes duquel les investisseurs paient au gestionnaire des frais annuels en fonction de la valeur des actifs, plutôt que des commissions sur chaque transaction.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs qui détiennent un compte à courtage réduit. Le courtage réduit donne lieu à des commissions de suivi moindres sur ces parts, ce qui diminue les frais de gestion.

Les parts de série I sont destinées uniquement aux investisseurs institutionnels et à d'autres fonds d'investissement, sur décision du gestionnaire à l'occasion et au cas par cas. Ces investisseurs ont conclu une entente avec le gestionnaire. Aucuns frais de gestion ni aucuns frais d'administration fixes ne sont imputés au Fonds à l'égard de ces parts dans la mesure où chaque investisseur ou courtier négocie des frais distincts avec le gestionnaire.

Les parts de série Classique ont été établies uniquement aux fins d'une fusion de Fonds et ne sont pas offertes sur le marché.

Le nombre de parts émises et en circulation de chaque série est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 mars 2018	31 mars 2017
---	-----------------	-----------------

Parts de série A

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	21 383	23 897
Émises	662	1 528
Émises au réinvestissement de distributions	231	2 024
Rachetées durant la période	(2 250)	(2 792)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	20 026	24 657

Parts de série Conseiller

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	826	972
Émises	77	253
Émises au réinvestissement de distributions	8	65
Rachetées durant la période	(159)	(349)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	752	941

Parts de série F

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 818	2 137
Émises	368	1 614
Émises au réinvestissement de distributions	16	107
Rachetées durant la période	(482)	(2 072)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 720	1 786

Parts de série D

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises	1	—
Émises au réinvestissement de distributions	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	—

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 mars 2018	31 mars 2017
Parts de série I		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	50 091	48 658
Émises	112	1 688
Émises au réinvestissement de distributions	763	6 665
Rachetées durant la période	(4 459)	(3 550)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	46 507	53 461

Parts de série Classique

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	163	176
Émises au réinvestissement de distributions	3	16
Rachetées durant la période	(12)	(7)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	154	185

b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net

Au 31 mars 2018 et au 30 septembre 2017, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé pour chaque série conformément aux IFRS.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 mars 2018	31 mars 2017
Parts de série A		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 823	(13 936)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	20 654	24 399
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,52	(0,57)

Périodes closes les	31 mars 2018	31 mars 2017
Parts de série Conseiller		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	368	(606)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	764	1 037
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,48	(0,58)

Parts de série F

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 102	(1 638)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 686	2 266
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,65	(0,72)

Parts de série D

Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	—
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,43	—

Parts de série I

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	33 731	(23 479)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	48 808	51 335
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,69	(0,46)

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

Périodes closes les	31 mars 2018	31 mars 2017
Parts de série Classique		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	84	(89)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	162	182
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,52	(0,49)

d) Impôts sur le revenu

À la fin de l'année d'imposition terminée en décembre 2017, les pertes en capital et autres qu'en capital dont disposait le Fonds à des fins fiscales s'établissaient comme suit:

Total des pertes en capital (\$)	Total des pertes autres qu'en capital (\$)	Pertes autres qu'en capital échéant en		
		2028 (\$)	2029 (\$)	2030 et par la suite (\$)
3 691	—	—	—	—

e) Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Le gestionnaire touche des frais payables mensuellement et calculés aux taux annuels maximaux présentés dans le tableau ci-après :

Série	Frais de gestion (%)	Frais d'administration fixes (%)
Série A	1,750	0,300
Série Conseiller	1,750	0,300
Série F	0,450	0,300
Série D	1,400	0,300
Série I	*	*
Série Classique	1,100	0,300

* Négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I au gestionnaire.

Les frais de gestion à payer au gestionnaire sont comptabilisés au poste « Charges à payer » dans l'état de la situation financière et s'élevaient à 342 \$ au 31 mars 2018 (26 \$ au 30 septembre 2017).

Charges

Le gestionnaire paie les frais d'administration et les charges d'exploitation liés aux parts de série I.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 mars 2018 et 31 mars 2017.

Parts détenues par le gestionnaire

Le gestionnaire détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 mars 2018

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Série D	100	1
Série I	11	0

Au 30 sept. 2017

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Série I	11	0

f) Risques liés aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de produire un revenu d'intérêts élevé et d'offrir un potentiel de croissance de la valeur du placement. Le Fonds investit surtout dans des obligations et des débentures ayant une échéance de plus de un an émises par des gouvernements et des sociétés du monde entier et par des organismes supranationaux comme la Banque mondiale.

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

Risque de change

L'exposition directe du Fonds au risque de change est résumée dans les tableaux ci-après. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

Au 31 mars 2018

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	380	27 073	—	27 453	3,4
Couronne de la Répu- blique tchèque	70	6 021	—	6 091	0,8
Couronne danoise	117	9 662	—	9 779	1,2
Euro	2 965	200 652	—	203 617	25,6
Dollar de Hong Kong	317	38 662	—	38 979	4,9
Shekel israélien	22	2 612	—	2 634	0,3
Yen	105	90 872	—	90 977	11,4
Ringgit malaisien	2 161	4 008	—	6 169	0,8
Peso mexicain	96	6 141	—	6 237	0,8
Dollar néo- zélandais	108	2 679	—	2 787	0,4
Couronne norvé- gienne	408	11 986	—	12 394	1,6
Zloty polonais	133	5 192	—	5 325	0,7
Livre sterling	699	51 164	—	51 863	6,5
Dollar de Singapour	62	3 097	—	3 159	0,4
Rand sud-africain	167	9 693	—	9 860	1,2
Won sud-coréen	6 357	20 170	—	26 527	3,3
Couronne suédoise	64	6 451	—	6 515	0,8
Franc suisse	95	7 370	—	7 465	0,9

Au 31 mars 2018

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Baht thaïlandais	35	3 548	—	3 583	0,4
Dollar américain	4 114	134 197	—	138 311	17,4
Total	18 475	641 250	—	659 725	82,8

Tous les montants sont en dollars canadiens.

Au 30 sept. 2017

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	490	35 193	—	35 683	4,4
Couronne de la Répu- blique tchèque	77	5 608	—	5 685	0,7
Couronne danoise	240	9 145	—	9 385	1,1
Euro	2 277	190 153	—	192 430	23,5
Dollar de Hong Kong	329	38 498	—	38 827	4,7
Shekel israélien	84	2 559	—	2 643	0,3
Yen	93	82 781	—	82 874	10,1
Ringgit malaisien	48	5 345	—	5 393	0,7
Peso mexicain	94	5 952	—	6 046	0,7
Dollar néo- zélandais	104	4 865	—	4 969	0,6

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

Au 30 sept. 2017

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Couronne norvégienne	162	11 671	—	11 833	1,4
Zloty polonais	343	4 750	—	5 093	0,6
Livre sterling	517	47 723	—	48 240	5,9
Dollar de Singapour	16	2 943	—	2 959	0,4
Rand sud-africain	157	8 038	—	8 195	1,0
Won sud-coréen	193	31 575	—	31 768	3,9
Couronne suédoise	124	6 530	—	6 654	0,8
Franc suisse	89	7 140	—	7 229	0,9
Baht thaïlandais	32	3 248	—	3 280	0,4
Dollar américain	1 225	169 847	—	171 072	20,9
Total	6 694	673 564	—	680 258	83,0

Tous les montants sont en dollars canadiens.

Au 31 mars 2018 et au 30 septembre 2017, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 32 986 \$ (34 013 \$ au 30 septembre 2017). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Au 31 mars 2018 et au 30 septembre 2017, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de change si les fonds sous-jacents avaient investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant présente l'exposition directe du Fonds au risque de taux d'intérêt selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux	
	31 mars 2018	30 sept. 2017
Moins de un an	68 646	69 162
De un à trois ans	132 683	165 264
De trois à cinq ans	161 536	136 214
De cinq à dix ans	93 458	99 356
Plus de dix ans	146 264	165 070
Total	602 587	635 066

Tous les montants sont en dollars canadiens.

Au 31 mars 2018 et au 30 septembre 2017, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 38 047 \$ (38 222 \$ au 30 septembre 2017). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été évaluée selon la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Au 31 mars 2018 et au 30 septembre 2017, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de taux d'intérêt si les fonds sous-jacents avaient investi dans des instruments financiers portant intérêt.

Autre risque de marché

Au 31 mars 2018 et au 30 septembre 2017, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, car il était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition directe du Fonds au risque de crédit selon les notations.

Notation	% de l'actif net aux	
	31 mars 2018	30 sept. 2017
AAA	28,3	19,6
AA	10,5	18,7
A	22,6	21,8
BBB	11,0	16,9
BB	1,4	—
Non noté	1,9	0,5
Total	75,7	77,5

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

Au 31 mars 2018 et au 30 septembre 2017, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de crédit si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments de créance, des titres privilégiés et des dérivés.

Prêt de titres

Aucun actif ne faisait l'objet d'une opération de prêt de titres au 31 mars 2018 ni au 30 septembre 2017.

Risque de concentration

Le risque de concentration du Fonds est résumé dans le tableau ci-après.

Aux	31 mars 2018	30 sept. 2017
Obligations et débetures		
Australie	3,8 %	4,7 %
Autriche	1,0 %	0,9 %
Belgique	1,6 %	1,4 %
Brésil	0,2 %	0,3 %
Îles Vierges britanniques	— %	0,2 %
Chili	0,8 %	0,8 %
Colombie	0,5 %	0,4 %
République tchèque	1,1 %	1,0 %
Danemark	1,2 %	1,1 %
France	5,8 %	5,2 %
Allemagne	5,6 %	5,6 %
Indonésie	1,5 %	1,5 %
Irlande	0,6 %	0,6 %
Israël	0,5 %	0,5 %
Italie	3,8 %	3,3 %
Japon	11,4 %	10,1 %
Malaisie	0,5 %	0,6 %
Mexique	2,2 %	2,0 %
Pays-Bas	2,6 %	2,4 %
Nouvelle-Zélande	0,3 %	0,6 %
Norvège	2,1 %	2,0 %
Pologne	0,7 %	0,6 %
Singapour	0,4 %	0,4 %
Afrique du Sud	1,2 %	1,0 %
Corée du Sud	2,5 %	3,8 %
Espagne	2,7 %	2,4 %
Suède	1,5 %	1,4 %
Suisse	0,2 %	0,2 %
Thaïlande	0,5 %	0,4 %
Royaume-Uni	6,9 %	6,3 %
États-Unis	12,0 %	15,8 %
Placements dans les fonds d'investissement	21,8 %	21,2 %
Autres actifs, moins les passifs	2,5 %	1,3 %
	100,0 %	100,0 %

g) Actifs financiers et passifs financiers

Catégories d'actifs financiers et de passifs financiers

Les catégories d'actifs financiers et de passifs financiers, à l'exception de la trésorerie, sont présentées dans le tableau ci-après :

Aux	31 mars 2018	30 sept. 2017
Actifs financiers désignés comme étant à la JVRN	776 162	808 985
Prêts et créances	6 917	6 588
Passifs financiers évalués au coût amorti	620	3 259

Gains nets ou pertes nettes sur les actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur

Périodes closes les	31 mars 2018	31 mars 2017
Gains (pertes) nets réalisés sur les actifs financiers		
Détenus à des fins de transaction	—	1 473
Désignés à la JVRN	15 209	18 669
	15 209	20 142

Total des gains (pertes) nets réalisés sur les actifs financiers et passifs financiers	15 209	20 142
---	--------	--------

Variation des gains (pertes) latents sur les actifs financiers

Désignés à la JVRN	32 672	(54 985)
	32 672	(54 985)

Variation des gains (pertes) latents sur les passifs financiers

Détenus à des fins de transaction	—	(1 053)
-----------------------------------	---	---------

Variation totale des gains (pertes) latents sur les actifs financiers et passifs financiers

	32 672	(56 038)
--	--------	----------

h) Hiérarchie des justes valeurs

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes sur le marché, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient

BMO Fonds universel d'obligations

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 mars 2018

raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

Au 31 mars 2018

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	31 914	570 673	—	602 587
Fonds d'investissement	134 913	38 662	—	173 575
Total	166 827	609 335	—	776 162

Au 30 sept. 2017

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	29 893	605 173	—	635 066
Fonds d'investissement	135 421	38 498	—	173 919
Total	165 314	643 671	—	808 985

Transferts entre les niveaux

Les transferts entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs ont lieu en fonction de la disponibilité des cours ou de données observables sur le marché, celle-ci pouvant varier selon la conjoncture des marchés.

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018, 3 846 \$ de titres de créance ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, en raison de la disponibilité accrue des cours sur le marché actif.

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017, 7 485 \$ de titres de créance ont été transférés du niveau 1 au niveau 2, en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres. L'évaluation de certains fonds d'investissement négociés dans les pays hors Amérique du Nord a été modifiée. Plutôt que de mesurer la juste valeur en fonction des cours de clôture, la juste valeur est mesurée en tenant compte de l'incidence des événements importants intervenus après la clôture du marché pertinent. À la suite de ce changement, 38 498 \$ de fonds d'investissement ont été transférés du niveau 1 au niveau 2.

i) Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille des investissements dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après :

	Valeur comptable	Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 31 mars 2018		
Placement		
BMO Asia USD Investment Grade Bond ETF	38 662	24,8
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	9 219	2,5
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	10 821	0,8
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	105 393	7,2
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	9 480	0,6
Total	173 575	

	Valeur comptable	Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 30 sept. 2017		
Placement		
BMO Asia USD Investment Grade Bond ETF	38 498	26,1
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	8 929	2,4
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	10 831	0,8
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	106 107	7,4
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	9 554	0,6
Total	173 919	

BMO Investissements Inc.

First Canadian Place, 43rd Floor
100 King Street West
Toronto (Ontario) M5X 1A1

www.bmo.com/fonds et www.bmo.com/gma/ca

Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Pour tout complément de renseignements, veuillez nous appeler au :

- 1 800 665-7700 (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une succursale BMO Banque de Montréal ou des Services bancaires en ligne de BMO);
- 1 800 304-7151 ou nous envoyer un courriel à servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une maison de courtage de plein exercice ou d'un courtier à escompte).

Les Fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., société de services financiers et entité juridique distincte de la Banque de Montréal. « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » et « BMO (le médaillon contenant le M souligné) Fonds d'investissement » sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal, utilisées sous licence.



Fonds d'investissement